



Séance du 02 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le deux mars le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, DIRIBERRY Mathieu

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
23	21	23
		Pour : 23
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

ATHANASE Pierre, BERNARDI Jessica, BERTHOMÉ Mathieu, CAPLANNE Séverine, DELPUECH Karine, DUCAMP Séverine, DULUCQ David, GARAT Damien, GAYSSOT Cyril, GRANDJEAN Anita, GROCCQ Eric, ILLI Dominique, LABEYRIE Bertrand, LAMACHE Alexandre, LASSERRE Elisabeth, LESTAGE Michel, LUC Evelyne, NIANT Sandrine, PESQUE Christelle, SARRAUTE Franck

Procuration(s) :

M. FORGUES Jean-Pierre a donné procuration à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme MENSAN Patricia a donné procuration à M. Pierre ATHANASE

Date de la convocation
24 février 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Etai(en)t excusé(s) :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme DELPUECH Karine

et publication du

__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de DIRIBERRY Mathieu, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 02 mars 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	0,60
- un excédent reporté de :	0,10
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	0,70
- un déficit d'investissement de :	917 271,57
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	917 271,57

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	0,70
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	0,70

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT **917 271,57**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Geours-de-Maremne

Le Maire, DIRIBERRY Mathieu

